

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVIATION DE LA CIRCULATION DE LA RN 0004 SUR LA COMMUNE DU GOSIER

LE GOSIER, 25 OCTOBRE 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population qu'en raison du déroulement des travaux de modification de talus et d'élargissement d'accotement effectués par l'entreprise SOGETRA, du 23 octobre 2017 au 09 novembre 2017 sur la RN 4 lieu-dit Saint-Félix, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie.

Pendant cette période, la circulation sera déviée par l'itinéraire suivant :

- les usagers sortant de Sainte-Anne pour rejoindre le Gosier seront déviés depuis Mare-Gaillard pour rejoindre la RN 4 à Pliane.
- les usagers sortant du Gosier seront déviés sur la voie de gauche entre le giratoire du Lycée Hôtelier et le giratoire de Saint-Félix.
- la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 Km/h pendant toute la durée des travaux, uniquement dans le sens PR croissants.

Ces dispositions sont applicables du lundi au vendredi de 06h00 à 16h00.